

La collection de portraits de François Tronchin, un support de la mémoire familiale dans l'histoire de Genève

Autor(en): **Chenal, Vincent**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **45 (2016-2018)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La collection de portraits de François Tronchin, un support de la mémoire familiale dans l'histoire de Genève

Vincent Chenal

[Vincent Chenal, «La collection de portraits de François Tronchin, un support de la mémoire familiale dans l'histoire de Genève», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 45, 2016-2018, p.61-69]

Le Genevois François Tronchin (1704-1798) est bien connu pour sa collection d'œuvres d'art hollandaises, flamandes, italiennes et françaises. Plusieurs publications, particulièrement le catalogue de l'exposition au Musée Rath en 1974, lui ont rendu honneur sur ce point¹. Or, François Tronchin s'est intéressé à d'autres sujets. Outre le théâtre, l'histoire a animé fortement son esprit durant toute sa vie. Tronchin a non seulement hérité de nombreux documents d'archives et réuni des notes relatives à l'histoire, mais il a aussi conservé des objets iconographiques visant à préserver la mémoire visuelle d'hommes célèbres de la République de Genève ou d'autres pays, ainsi que de personnes de son entourage direct. C'est en effet pour l'intérêt symbolique de l'image, et non en tant qu'œuvre d'art, que François Tronchin a exposé dans son appartement de la rue des Chaudronniers, puis dans sa maison des Délices, des peintures, des statues et autres objets pour des raisons sentimentales, familiales et historiques, sans être inquiété par les contraintes des lois somptuaires².

François Tronchin et la valeur mémorielle

François Tronchin fut durant sa vie pleinement conscient des rapports étroits entre l'écrit (imprimés et manuscrits) et l'image, bien loin de ne s'intéresser qu'à l'aspect esthétique des œuvres. Pour lui,

un sujet d'histoire ou allégorique – issu de la littérature ou d'un événement – ou bien un portrait – notamment dans le cas des grands hommes –, pouvaient véhiculer une idée morale tout autant que les textes. Cette conviction concernant le rôle de certaines œuvres d'art apparaît dans sa correspondance sous la forme d'échos aux débats en vogue à cette époque – là sur la question de la postérité, voire de l'immortalité, qu'offrent les monuments sculptés. Le Genevois en fit part à quelques reprises dans ses échanges épistolaires, en particulier à Etienne-Maurice Falconet (1716-1791). Il était convaincu que le nom de ce sculpteur deviendrait immortel grâce à la statue équestre du tsar Pierre le Grand de Russie qu'il réalisa à Saint-Petersbourg³. Ce point de vue faisait suite à la dispute à ce sujet qu'avait eu Diderot avec Falconet⁴.

- 1 Renée LOCHE, *De Genève à l'Ermitage: les collections de François Tronchin*, cat. expo., Genève, Musée Rath, 21 juin 1974-15 septembre 1974 (publié aussi dans *Genava*, n.s., XXII, 1974, p. 1-217). Sur quelques portraits de plusieurs membres de la famille Tronchin peints par Jean-Etienne Liotard, voir Vincent LIEBER, «Les portraits au pastel de la famille Tronchin par Liotard», dans *Pastels du 16e au 21e siècle*, cat. expo. sous la dir. de Sylvie Wuhrmann et Aurélie Couvreur, Lausanne, 2018, p. 46-49.
- 2 Sur les lois somptuaires, voir Corinne WALKER, *Une histoire du luxe à Genève. Richesse et art de vivre aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Genève, 2018, et particulièrement la «Galerie Tronchin» (p. 96-99, fig.) où sont reproduits quelques portraits de membres de la famille Tronchin, dont certains ayant appartenu à François Tronchin.
- 3 Lettre d'Etienne-Maurice Falconet à François Tronchin, Saint-Petersbourg, 5 octobre 1775, Bibliothèque de Genève (désormais BGE), Arch. Tronchin 180/67.
- 4 Denis DIDEROT, Etienne-Maurice FALCONET, *Le Pour et le contre: correspondance polémique sur le respect de la*

Lorsqu'il visita l'atelier de Jean-Baptiste Pigalle (1714-1785) en 1769, François Tronchin comprit parfaitement la scénographie et la signification des allégories du tombeau du maréchal Maurice de Saxe (1696-1750) destiné à l'église Saint-Thomas à Strasbourg⁵. Il avait organisé lui-même son passage à la postérité. A l'extrême fin de sa vie, il commanda son portrait à Jean-Pierre Saint-Ours (1752-1809) pour le léguer, en guise de testament, à la Société des Arts de Genève, laissant ainsi son image en tant qu'amateur des arts (Genève, Société des Arts, Palais de l'Athénée). Il s'inscrivait ainsi dans une longue tradition humaniste qui s'était développée à Genève depuis Calvin et institutionnellement à la Bibliothèque publique où les livres et les manuscrits côtoyaient les effigies peintes depuis 1702⁶.

Dans son testament, François Tronchin avait très clairement exprimé sa volonté de conserver en un seul ensemble ses portraits de famille et de quelques personnalités en relation directe avec les livres de sa bibliothèque et, sous-entendu par le «etc.», les manuscrits:

J'entends que tous les portraits de famille, y joints ceux de Calvin, de Théodore de Bèze jeune & vieux, de Clément Marot, du Duc de Rohan, de sa fille Mme De Chabot, du comte de Harcourt ne soient point détachés de mon cabinet de livres etc.⁷

De ce dernier, il avait dressé un «catalogue des livres imprimés, des manuscrits etc. [qui] existe de ma main sur mon bureau»⁸, document aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de Genève, contenant une liste de ses archives et de celles de ses ancêtres⁹. Il en ressort une valeur mémorielle qui est au cœur de l'héritage familial de François Tronchin.

Ce caractère inséparable des images et des documents écrits découle de la longue tradition de la galerie de portraits d'hommes illustres que ce soit sous la forme littéraire ou d'image (sculpture, peinture, numismatique, arts graphiques). Remontant à l'Antiquité, puis ravivée à l'époque de la culture humaniste de la Renaissance, les personnalités du passé entrent dans les lieux consacrés à l'étude, les *studios*, où les hommes de lettres tiennent une place

privilegiée. L'un des exemples majeurs au XVe siècle est celui d'Urbino (portraits de théologiens chrétiens et de philosophes grecs et latins aujourd'hui conservés à Paris, au Musée du Louvre). Au siècle suivant, Paolo Giovio (1483-1552) présentait dans sa villa à Côme des portraits d'hommes illustres afin de préserver la mémoire de leurs actions. Il les publia dans un livre sous la forme de biographies accompagnées de gravures les représentant. C'est dans l'ouvrage de cet évêque italien que Théodore de Bèze, l'un des ancêtres par alliance de François Tronchin, trouva partiellement son inspiration en 1581 pour ses *Vrais portraits des hommes illustres*, reproduisant des portraits peints, dessinés ou gravés de sa collection¹⁰. Dans ce livre, le protestant genevois explique le rapport fondamental entre l'écrit et l'image:

(...) en lisant les livres de tels personnages et surtout, jetant les yeux sur leurs effigies, [le lecteur est] autant ému et poussé aussi vivement en saintes pensées que [s'il les voyait] encore prêchant¹¹.

postérité, Pline et les anciens, auteurs qui ont parlé de peinture et de sculpture, introd. et notes de Yves Benot, Paris, 1958.

5 François TRONCHIN, *Voyage des Provinces de France*, 1769, manuscrit, BGE, Arch. Tronchin 196, p. 201.

6 Sur la galerie d'hommes illustres de la Bibliothèque publique de Genève, voir Danielle BUYSSENS, «Le premier musée de Genève», dans «*La Bibliothèque étant un ornement public...*». *Réformes et embellissement de la Bibliothèque de Genève en 1702*, études réunies et publiées par Danielle Buysens avec la collaboration de Thierry Dubois, Genève, 2002, p. 91-131.

7 Testament de François Tronchin homologué le 13 février 1798, Genève, Archive d'Etat de Genève (désormais AEG), Jur. Civ. 16.

8 Testament de François Tronchin homologué le 13 février 1798, Genève, AEG, Jur. Civ. 16.

9 François TRONCHIN, *Catalogue de mes livres et manuscrits de famille et autres*. Octobre 1796, Genève, BGE, Arch. Tronchin 391.

10 Christophe CHAZALON, «Les «Icones» de Théodore de Bèze (1580) entre mémoire et propagande», *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 66/2, 2004, p. 359-376, notamment p. 363-367 pour les portraits rassemblés par Théodore de Bèze sous la forme d'une collection.

11 Cité par Olivier CHRISTIN, «Mort et mémoire: les portraits de réformateurs protestants au XVIe siècle», *Revue Suisse d'histoire*, 55, 2005, p. 390, tiré de Théodore de Bèze, *Les vrais portraits des hommes illustres en piété et doctrine, du travail desquels Dieu s'est servi en ces derniers temps*, édition de Jean

Il insiste sur l'importance de la mémoire véhiculée par l'image après la mort et en guise d'exemple (*exempla*).

La dynastie Tronchin dans l'histoire protestante de Genève

Tout en s'apparentant à cette tradition de la représentation d'hommes illustres, la série de portraits peints et sculptés conservés chez François Tronchin au XVIII^e siècle visait à asseoir la famille dans l'histoire des figures tutélaires du protestantisme genevois. Le collectionneur précise un point essentiel dans son testament. Pour lui, les «portraits de famille» - il entend ceux de Rémy Tronchin, le fondateur de la branche genevoise¹² et de ses descendants directs -, sont «joint[s] [à] ceux de Calvin, de Théodore de Bèze»¹³ et aux autres acteurs du protestantisme cités dans ce document. Le rapprochement entre les fondateurs de la Réforme et les portraits de famille va bien au-delà du prestige des Tronchin dans la société genevoise car la filiation est à la fois spirituelle et familiale étant donné que plusieurs théologiens se sont succédé de père en fils dans la droite ligne de la doctrine calvinienne. Sur ce point, les écrits manuscrits de Jean Calvin, de Théodore Agrippa d'Aubigné, de Théodore de Bèze et d'autres protestants sont le support mémoriel de ces grands hommes figurés par leurs portraits peints.

La jonction entre la famille Tronchin et les réformateurs de Genève, s'est établie en 1607 par le mariage de Théodore Tronchin (fig. 1) avec Théodora Rocca, petite-fille adoptive de Théodore de Bèze (fig. 2). Grâce à cette union, une partie des archives de ce dernier passèrent par héritage entre les mains de Théodore Tronchin¹⁴, l'un des principaux théologiens et chefs de file des calvinistes dans la première moitié du XVII^e siècle. Ses fonctions dans les instances religieuses genevoises ont été de premier plan: il occupa un poste de professeur de théologie à l'Académie, fut doyen de la Compagnie des pasteurs, se rendit en 1618 au synode de Dordrecht en tant que député de Genève pour y défendre la doctrine calvinienne. A ce titre, il était un dépositaire légitime des papiers de Théodore de Bèze contenant

des correspondances et autres documents de protestants du XVI^e siècle.

Nous ignorons la provenance des portraits mentionnés par François Tronchin dans son testament, mais il est fort probable que c'est son ancêtre le théologien Théodore qui en avait réuni plusieurs, bien qu'aucune source ne vienne confirmer cette hypothèse. On peut considérer qu'il avait celui de son père, Rémy (non localisé), et le sien¹⁵ (voir fig. 1). Les effigies de Calvin étant déjà largement diffusées de son vivant¹⁶, il ne serait pas étonnant que Théodore Tronchin en possédât un exemplaire. A ses côtés se trouvaient vraisemblablement les deux portraits de Théodore de Bèze, l'un le représentant jeune (Centre d'iconographie, Bibliothèque de Genève), l'autre âgé. Le portrait du poète Clément Marot (vers 1496-1544), l'un des partisans de la Réforme, venait compléter ce premier noyau¹⁷ (non localisé). Celui du duc Henri de Rohan (non localisé) tend à confirmer

de Laon, 1581. Ch. CHAZALON, «Les «Icones» de Théodore de Bèze (1580) entre mémoire et propagande», *op. cit.*, p. 367 donne aussi quelques extraits sur cette question du souvenir qu'offre l'image qui «rafraîchit la mémoire».

- 12 Sur la généalogie des Tronchin à la fin du XVI^e siècle et au XVII^e siècle, voir Olivier FATIO, *Louis Tronchin. Une transition calvinienne*, Paris, 2015, p. 29-39; voir aussi la notice de Toni Cetta «Théodore Tronchin», dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*, dans e-DHS, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/011340/2011-12-08/> (du 8.12.2011).
- 13 Testament de François Tronchin homologué le 13 février 1798, Genève, AEG, Jur. Civ. 16.
- 14 Théodore de Bèze légua ses biens, dont une partie de ses archives à sa seconde épouse, Catherine Plan, grand-mère de Théodora Rocca qui hérita de nombreux manuscrits, passant ainsi entre les mains de Théodore Tronchin. Sur ce sujet, voir aussi l'article de de Barbara Roth-Lochner dans ce volume.
- 15 Une photographie du portrait de Théodore Tronchin par un peintre inconnu est publiée dans Jules CROSNIER, «Bessinge», *Nos Anciens et leurs œuvres: recueil genevois d'art*, année VIII, 3-4, 1908, p. 68, fig. Notons aussi un portrait gravé d'un auteur inconnu, *Portrait de Théodore Tronchin*, gravure, après 1657 et avant 1700, Genève, Bibliothèque de Genève, Centre d'iconographie, inv. Rig-0371.
- 16 O. CHRISTIN, «Mort et mémoire: les portraits de réformateurs protestants au XVI^e siècle», *op. cit.*
- 17 Le portrait de Clément Marot est publié dans J. CROSNIER, «Bessinge», *op. cit.*, p. 75.

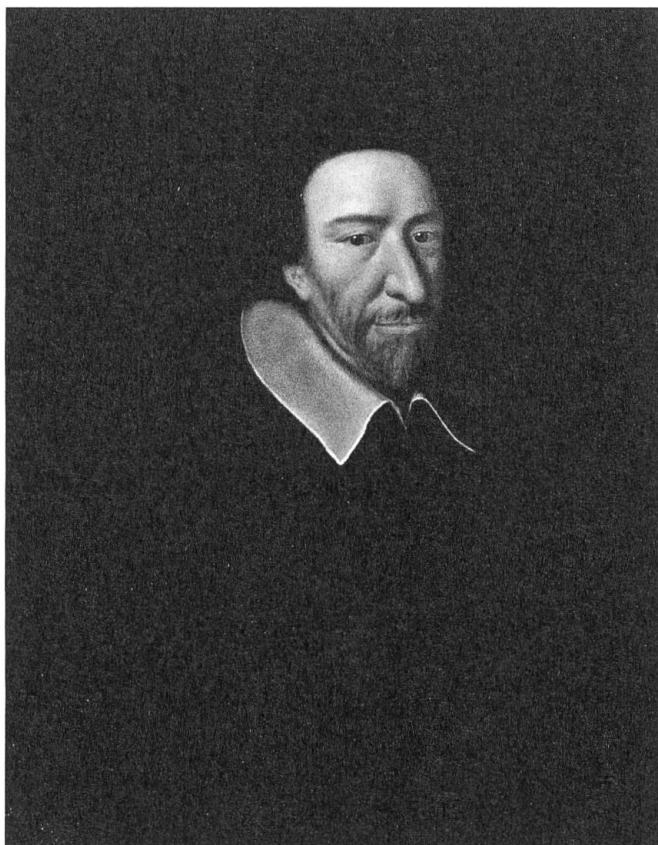


Fig. 1 Anonyme, *Portrait de Théodore Tronchin (1582-1657)*, théologien genevois, professeur à l'Académie, recteur de 1610 à 1615, 84 × 66 cm, Bibliothèque de Genève (inv. 0013).

cette hypothèse¹⁸ (fig. 3), ainsi que celui de sa fille, Marguerite de Rohan-Chabot (non localisé), épouse d'Henri de Rohan-Chabot, qui avaient tout à fait leur place chez Théodore Tronchin. Celui-ci fut en effet l'aumônier du duc Henri de Rohan durant quelques années et lui rendit hommage en prononçant en 1638 un éloge funèbre¹⁹.

Le fils de Théodore Tronchin, Louis I Tronchin (1629-1705), pasteur et professeur de théologie à l'Académie de Genève, incarne, avec quelques-uns de ses contemporains tel que Jean-Robert Chouet (1642-1731), un renouveau du protestantisme de la République lémanique du fait du rapprochement du cartésianisme qu'ils ont opéré. C'est probablement à l'initiative de l'un de ses élèves, le théologien Jean-Alphonse Turretini (1671-1737), que Jean Dassier (1676-1763) réalisa en 1725 la série des médailles intitulées les *Réformateurs de l'Eglise*, illustrant des théologiens de plusieurs pays²⁰. Louis I



Fig. 2 Anonyme, *Portrait de Théodore de Bèze jeune à l'âge de 24 ans*, milieu du XVI^e siècle, 45 × 32 cm, Bibliothèque de Genève (collection du Musée historique de la Réformation, inv. mhr t 32, crédit photographique: Bibliothèque de Genève).

Tronchin, grand-père de François Tronchin, y figure parmi plus d'une trentaine d'entre eux, dont Ulrich Zwingli (1484-1531), Jean Calvin, Théodore de Bèze, Pierre Viret (1509/1510-1571) et John Knox (1505 ou 1513/1514-1572). De son ancêtre, François Tronchin avait une peinture de format ovale le représentant en buste (non localisé).

18 Le portrait du duc Henri de Rohan-Chabot est publié dans J. CROSNIER, «Bessinge», *op.cit.*, p.61, 67, fig., et le nom du peintre proposé est Samuel Hofmann, attribution également proposée par François Tronchin. Ce portrait a été gravé par F. Rodolph Meyer en 1636 (exemplaire à la Bibliothèque nationale de France, Paris).

19 O. FATIO, *Louis Tronchin*, *op.cit.*, p.115-116.

20 Sur cette série de médailles, voir William EISLER, *The Dossiers of Geneva: 18th-Century European medallists: collections of the Cabinet de numismatique, Geneva, and the Cabinet des médailles cantonal*, Lausanne, Genève, 2002-2005, vol. 1, p.178-228, médaille représentant Louis I Tronchin, p.204-205, no 29. Voir aussi l'article du même auteur dans le présent volume.



Fig. 3 Samuel Hofmann (?), *Portrait du Duc de Rohan-Chabot* (1615-1655), non localisé, peinture, publié dans J. CROSNIER, «Bessinge», p. 67.

Filiation laïque au tournant des XVIIe et XVIIIe siècles

A partir de la génération suivante, on constate que les membres de la famille Tronchin portraiturés eurent presque tous des activités laïques²¹. Dans le cadre de la vie de la République, ils occupèrent des postes de magistrat ou de représentant diplomatique, exercèrent le métier de banquier ou de médecin. Ce passage d'un siècle à l'autre s'effectue par Antoine Tronchin (1664-1730), fils de Louis I et père de François. Ce sont ses fonctions politiques au sein de la République genevoise - membre du Conseil des Deux-Cents (1693), puis du Petit Conseil (1704), syndic (1715 et 1719), premier syndic (1723 et 1727) - qui l'ont amené à étudier le système politique genevois en l'insérant dans l'histoire²². Avec l'aide de Jean-Antoine Gautier (1674-1729), il récolta des informations sur l'organisation administrative (de l'Etat) et

sur l'histoire de la Cité dans le but d'écrire un rapport pour le Zurichois Jean-Jacques Leu qui l'inclut dans l'édition qu'il donna en 1722 du *De Republica Helvetiorum* de Simler²³. Le fonds d'archives familial lui servit sans doute de support pour ce travail auquel il ajouta divers manuscrits, notamment des remarques sur l'*Histoire de Genève* de Jacob Spon (1647-1685)²⁴. Antoine Tronchin fut portraituré par Robert Gardelle²⁵ (non localisé) (fig. 4), en pendant à celui de son épouse, Suzanne Perret (non localisé) par le même artiste. Son frère, Jean Tronchin (1672-1761), Conseiller d'Etat et Procureur général, bénéficiait de deux effigies, l'une peinte par Jean Ranc, l'autre sous la forme d'une copie à l'huile par Jean-François Guillibaud (1718-1799) d'après le pastel de Jean-Etienne Liotard datant de 1759²⁶.

- 21 Aucun d'eux n'a exercé des fonctions dans l'Eglise protestante et n'a marqué la théologie genevoise XVIIIe siècle, excepté Louis II Tronchin (1697-1756), frère de François Tronchin, qui a eu une activité de pasteur.
- 22 Sur Antoine Tronchin, voir O. FATIO, *Louis Tronchin, op. cit.*, p. 210, 800-816. Il épousa Suzanne Perret en 1693, fille du banquier Pierre Perret. Ils ont eu quatre fils: Pierre (1694-1769), avocat, Louis (né en 1697-1756), théologien, Jean-Robert (1702-1788) banquier à Lyon puis fermier général à Paris, et François banquier et collectionneur (p. 814).
- 23 Antoine TRONCHIN, «L'état du gouvernement présent de la République de Genève: [1721]», *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 25, 1893/1901, p. 203-234, avant-propos d'Edouard Favre.
- 24 Le texte d'Antoine Tronchin est conservé dans le fonds Tronchin à la BGE: «Remarques sur l'Histoire de la République de Genève contenue dans Simler et continuation de ladite Histoire»; au début du texte, Antoine Tronchin a ajouté: «Pour estre inséré dans la nouvelle édition de Simler en allemand, 1721, BGE. Arch. Tronchin 238. Antoine Tronchin rédigea des «Remarques sur l'Histoire de Genève par Mr Spon. Edition de Lyon, 1680», BGE. Arch. Tronchin 238.
- 25 Portrait d'Antoine Tronchin publié dans J. CROSNIER, «Bessinge», p. 1.
- 26 Le portrait original peint au pastel (65 x 52 cm, inscription au revers donnant le nom de Jean Tronchin et la date de la réalisation du pastel en 1759) par Jean-Etienne Liotard est conservé dans une collection privée et publié dans Marcel RÆTHLISBERGER, Renée LOCHE, avec la collaboration de Bodo Hofstetter et de Hans Bøeckh pour les miniatures, *Liotard: catalogue, sources et correspondance*, Doornspijk, 2008, vol. 1, p. 512, no 358, vol. 2, fig. 509. Cette référence bibliographique signale une copie peinte à l'huile, non attribuée, localisation inconnue, qui provient de Bessinge.



Fig. 4 Gardelle, Robert, *Portrait d'Antoine Tronchin*, non localisé, publié dans J. CROSNIER, «Bessinge», pl.

Le cénacle familial à vocation sentimentale

François Tronchin avait réuni des portraits de membres de sa famille qui lui tenaient particulièrement à cœur. A commencer par son frère Jean-Robert (1702-1788), banquier à Lyon, puis Fermier général à Paris, avec qui il entretint des relations amicales tout au long de sa vie. Leur correspondance, que conserva en partie François, témoigne d'une excellente entente entre eux. Le collectionneur possédait deux portraits de son frère, l'un peint par Roussel²⁷, l'autre par Guillaume Voiriot (1713-1799)²⁸, deux artistes français actifs à Paris.

Jean-Armand Tronchin était également présent par deux effigies pour les mêmes raisons. Son oncle François Tronchin lui voua une grande sympathie et, en l'absence de descendance directe, le considéra presque comme son propre fils. Lors de son séjour à Genève, le peintre danois Jens Juel (1745-1802) peignit ce neveu chéri en chasseur dans la campagne²⁹.

Le sculpteur Joseph Vernet réalisa le buste en terre cuite de Jean-Armand en deux exemplaires³⁰ (non localisés), l'un destiné à sa sœur Catherine de Loriol, née Tronchin (1730-1792), épouse de Rodolphe Jean Daniel de Loriol (1709-1793), et l'autre à François Tronchin³¹.

On notera encore la mention d'un buste en plâtre de Tronchin-Calandrini (non localisé), que nous proposons d'identifier à Jacob (1717-1801), membre du Conseil des Deux-Cents et du Petit Conseil de la République genevoise, marié à Elisabeth née Calandrini (1730-1785), cousin de François Tronchin.

Ce petit cercle familial était complété par deux effigies du célèbre médecin Théodore Tronchin (1709-1781), un autre cousin de François: un buste en plâtre d'après un original de Jean-Antoine Houdon³² (non localisé) et un portrait (non localisé).

Quelques amitiés

Le cercle amical de François Tronchin était composé de nombreuses personnes, mais bien peu d'entre elles eurent l'honneur de figurer dans la maison des

27 Le Bénézit a une notice «Roussel», sans prénom, peintre de portraits, pastelliste, et membre de l'Académie de Saint-Luc, actif à Paris au XVIIIe siècle, qui pourrait être l'auteur de ce portrait de Jean-Robert Tronchin.

28 Il pourrait s'agir du portrait de Jean-Robert Tronchin publié (R. LOCHE, *De Genève à l'Ermitage*, *op. cit.*, p.188-189, fig. 6) comme celui d'un peintre anonyme.

29 J. CROSNIER, «Bessinge», *op. cit.*, p. 111, fig.; Patrick-André GUERRETTA, *Pierre-Louis De la Rive ou la belle nature. Vie et œuvre peint (1753-1817)*, catalogue de l'exposition au Musée Rath, Genève, 2002, p.85, fig. 65. Le tableau se trouve au Statens Museum for Kunst à Copenhague.

30 Selon la lettre de Joseph Vernet, sculpteur, à François Tronchin, 11 décembre 1781, BGE, Arch. Tronchin 190/46.

31 Ce second buste est mentionné dans la lettre du sculpteur Joseph Vernet à François Tronchin, 11 décembre 1781, BGE, Arch. Tronchin 190/46 et dans l'inventaire de la bibliothèque. L'exemplaire qui était chez François Tronchin est publié dans J. CROSNIER, «Bessinge», *op. cit.*, p. 115, et dans Adrien BOVY, «Un neveu de Joseph Vernet» dans *Société auxiliaire du Musée de Genève. Mélanges publiés à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de la Société*, Genève, 1922, p. 108, 119, fig.

32 Signalons la version en marbre au Musée d'art et d'histoire, par Jean-Antoine Houdon, *Buste de Théodore Tronchin*, marbre, inv. 1900-34, don de Charles Martin-Tronchin.

Délices où il vécut jusqu'à sa mort. Deux d'entre elles sont des littéraires et leur présence semble avoir été admise au sein de la bibliothèque, bien que plusieurs membres de la famille Tronchin y trouvassent aussi asile (les bustes de Jean-Armand, du médecin Théodore, et de Jean mentionnés précédemment). Ces œuvres sont listées à la fin du catalogue manuscrit des livres de la bibliothèque rédigé par le propriétaire des lieux, ce qui laisse entendre que ces objets étaient placés dans cette pièce. Ce type de disposition dans une bibliothèque était très répandu et recommandé notamment par Gabriel Naudé afin de faire correspondre l'effigie et les textes des auteurs.

Il n'est donc pas étonnant d'y rencontrer les philosophes et écrivains Voltaire et Diderot avec qui le collectionneur a partagé le goût de la littérature. Du premier, Tronchin possédait plus d'une dizaine de livres, dont *l'Histoire de Charles XII, roi de Suède* (éd. Bâle, 1732), *l'Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* (éd. Genève, 1759 et 1763), *l'Abrégé de l'histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charles Quint* (éd. La Haye, 1753); du second, le catalogue de sa bibliothèque ne mentionne que *l'Essai sur la peinture*, mais leur correspondance fait état de leur intérêt commun pour le théâtre qu'ils partageaient également avec Voltaire. Leurs bustes en plâtre teinté de couleur imitant le bronze par Jean-Antoine Houdon (non localisés) figuraient dans la bibliothèque. Celui de Denis Diderot, aujourd'hui non localisé, dérive du buste en marbre conservé au Musée du Louvre à Paris (marbre sur piédouche, daté de 1775) et dont il existe de nombreux exemplaires identiques ou légèrement différents en plâtre. C'est la fille du philosophe, Angélique de Vandeuil (1753-1824), qui en offrit un en plâtre à François Tronchin³³. Jean-Antoine Houdon réalisa plusieurs types de bustes différents de Voltaire, et, en l'absence d'une description ou d'une reproduction gravée ou photographique, il nous est impossible à ce jour d'identifier laquelle de ces versions a servi de modèle à l'œuvre exposée dans la bibliothèque de François Tronchin³⁴. Rappelons que les deux hommes furent des amis de plus de quarante années. Un autre homme de lettres aurait pu figurer aux Délices. En effet, à la recherche de commandes, le sculpteur Joseph Vernet

proposa à François Tronchin de réaliser le buste de Friedrich Melchior Grimm³⁵. Mais cette idée semble être restée sans suite, en tout cas, aucune œuvre sculptée de l'écrivain n'est localisée.

Sans être lié à une relation littéraire, le prince Henri de Prusse, frère du roi Frédéric II, eut néanmoins en commun avec François Tronchin un intérêt pour les beaux-arts et, en particulier, pour les monuments sculptés³⁶. Il offrit un exemplaire de son ouvrage *Description du monument qui vient d'être érigé à Rheinsberg, précédée du discours qui a été lu à l'occasion de l'inauguration de ce monument* (imprimerie de G. J. Decker et fils, 1791) qui reproduit par la gravure un obélisque sur lequel sont sculptés des médaillons représentant des héros militaires du royaume germanique³⁷. Leur amitié fut forgée dans leur correspondance³⁸ et confirmée par le buste en plâtre qu'il offrit au Genevois (non localisé)³⁹. Au bas de cette effigie

33 Le buste - conservé dans une collection privée (à Bessinge au XIXe siècle, puis dans la collection André Givaudan) - est publié dans Guilhem SCHERF, *Houdon, 1741-1828. Statues, portraits sculptés...*, Paris, 2006, p. 60, dans la notice de la version en marbre, p. 58-67, no 9. Il est passé en vente à Paris, Hôtel Drouot, 15 décembre 2005, no 390, fig. (selon Scherf).

34 Sur les deux principaux types de bustes de Voltaire par Houdon, voir G. SCHERF, *Houdon, 1741-1828, op. cit.*, p. 70-75, no 11 (*Voltaire*, 1778, marbre, Paris, Musée du Louvre), p. 76-81, no 12 (*Voltaire à la française*, 1778, marbre, Paris, Musée du Louvre). Ajoutons encore le *Voltaire au bandeau*, dont un exemplaire en marbre de 1781 est conservé au Victoria and Albert Museum à Londres.

35 Lettre de Joseph Vernet le sculpteur à François Tronchin, 11 décembre 1781, BGE, Arch. Tronchin 190/46.

36 Sur leur goût commun des Beaux-Arts, voir la lettre de Tronchin au prince Henri de Prusse, Genève, 4 juillet 1784, BGE, Arch. Tronchin 183, no 59, dans laquelle il dit lui avoir envoyé son discours tenu à la Société des Arts en 1788 et publié à cette date: François TRONCHIN, *Discours relatifs à la peinture*, [Genève, s.l., s.d.].

37 Tronchin précise dans le catalogue manuscrit des livres de sa bibliothèque que c'est le prince Henri qui lui envoya ce livre. François Tronchin adressa au prince Henri une lettre le 11 août 1791 pour le remercier de l'envoi de cet ouvrage (BGE, Arch. Tronchin 183, no 73). Dans cette lettre il parle de l'immortalité des guerriers auxquels le monument rend hommage.

38 Plusieurs lettres du prince Henri de Prusse adressées à François Tronchin sont conservées à la BGE, Arch. Tronchin 183.



Fig. 5 Joseph Vernet, *Buste de François Tronchin*, vers 1780, plâtre, 69 cm avec le socle, Genève, Musées d'art et d'histoire, inv. 1911-50.

étaient inscrits quelques vers rédigés par Stanislas-Jean Boufflers :

Vers du Chev [ali] ^{er} De Boufflers mis au bas
du buste / de S.A.R. le Prince Henry / Dans
cette image auguste & chère / Tout héros verra
son rival : / Tout sage verra son égal ; / Et tout
homme verra son frère⁴⁰.

L'œuvre originale en marbre était de Jean-Antoine Houdon. Elle avait été exposée au Salon de 1787 (livret no 253). Une autre en bronze avait été montrée au Salon de 1789 (livret no 240)⁴¹.

Quant au portrait peint du comte Henri-Claude d'Harcourt, lieutenant général des armées du roi, François Tronchin le tenait de l'épouse de celui-ci. Les quelques cinquante lettres adressées par ce militaire à François Tronchin témoignent d'un grand attachement pour ce dernier⁴² qui les conserva dans ses archives personnelles⁴³. Le Genevois admira le tombeau d'Harcourt (Paris, Notre-Dame) que l'épouse de ce dernier commanda à Jean-Baptiste Pigalle⁴⁴.

Portraits de François Tronchin

En plus de son portrait peint par Jean-Pierre Saint-Ours déjà mentionné (Genève, Société des Arts, Palais de l'Athénée), François Tronchin en commanda un autre à Jean-Etienne Liotard (pastel sur parchemin, 38 × 46 cm, Cleveland, The Cleveland Museum of Art) le représentant en amateur d'art, avec en pendant celui de son épouse Marie-Anne (1713? -1788) (1758, pastel sur parchemin, 68 × 55 cm, Genève, Musée d'art et d'histoire, inv. 1985-0042). Dans sa jeunesse, il se fit portraiturer par un peintre inconnu (huile sur toile, 80,8 × 64,7 cm, non localisé)⁴⁵. Le sculpteur Joseph Vernet modela enfin en plâtre son buste⁴⁶ (fig. 5).

L'ensemble de portraits constitué dès la première moitié du XVII^e siècle par des membres de la famille Tronchin est l'un des rares témoignages documentés de Genevois cherchant à affirmer leur statut social dans la République par la peinture et la sculpture. Il illustre en particulier la volonté d'enraciner

39 F. TRONCHIN, *Catalogue de mes livres*, op. cit. : « Le Prince Henry de Prusse. Don du Prince. Plâtre de Houdon modelé & reçu en février 1785 ». Ce buste d'Henri de Prusse est mentionné dans une lettre de Grimm à François Tronchin du 24 mars 1785 (BGE, Arch. 183, no 36), publiée dans Friedrich Melchior GRIMM, *Correspondance privée de Frédéric-Melchior Grimm*, présentée et annotée par Jochen Schlobach et Véronique Otto, Genève, 2009, p. 185.

40 Stanislas-Jean de Boufflers, copie des « Vers mis au bas du buste de S.A.P. le Prince Henry » de Prusse, de la main de François Tronchin, sans date, BGE, Arch. Tronchin 183, no 32.

41 Le buste du prince Henri de Prusse en bronze conservé à Berlin-Brandebourg, Stiftung Preussische Schlösser und Gärten est publié dans *Houdon, 1741-1828: sculpteur des Lumières*, cat. expo. sous la direction d'Anne L. Poulet, Washington, National Gallery, 4 mai-7 septembre 2003, Los Angeles, J. Paul Getty Museum 4 novembre 2003-25 janvier 2004, Musée national du Château de Versailles, 1^{er} mars-31 mai 2004, Paris, 2004, p. 304-308, no 56.

42 Succession de la comtesse d'Harcourt, 13 décembre 1781, Paris, Archives Nationales, MC/ET/XCI/1201.

43 Les lettres d'Harcourt sont conservées à la BGE dans le fonds Tronchin, Arch. Tronchin 184.

44 Lettre de François Tronchin à sa femme, publiée par Henry Tronchin, 1895, p. 286-287.

45 R. LOCHE, *De Genève à l'Ermitage*, op. cit., p. 186, fig. Le portrait est passé à l'Hôtel des ventes de Genève, septembre 2017.

46 Ce buste par Vernet est publié dans A. BOVY « Un neveu de Joseph Vernet », op. cit.

une dynastie dans l'héritage direct du protestantisme représenté par la figure de Théodore de Bèze, l'un des théologiens les plus emblématiques, tout en s'appuyant sur les archives comme témoignage de cette histoire. Grâce à ce solide ancrage dans le passé, les portraits reflètent l'une des marques autorisées par les lois somptuaires aux personnes de première qualité en guise de distinction des autres classes sociales⁴⁷. Ce corpus d'effigies s'est renforcé au XVIIIe siècle par des relations avec des grands hommes laïcs externes à la famille (Voltaire, Diderot), amis de François Tronchin. Celui-ci se mêle à eux avec son buste modelé par le sculpteur Joseph Vernet, le positionnant dans la République des lettres.

⁴⁷ Sur la question des portraits par rapport aux lois somptuaires, voir C. WALKER, *Une histoire du luxe, op.cit.*, p.189.